



Article 45 LSA Devoir d'information

L'intermédiaire d'assurance communique au preneur d'assurance les informations suivantes:

- Son identité et son adresse si les couvertures d'assurance qu'il propose dans une branche d'assurance déterminée.
- Se rapportent à une seule entreprise d'assurance ou à plusieurs et quelles sont ces entreprises.
- Ses liens contractuels avec une ou plusieurs entreprises d'assurance pour lesquelles il travaille et le nom de ces entreprises.
- La personne qui peut être tenue responsable des négligences, fautes ou conseils erronés de l'intermédiaire en relation avec son activité.
- La façon dont les données personnelles sont traitées, y compris le but, l'étendue et le destinataire des données et leur conservation.

Informations

My prévoyance Sàrl, siège social à 2555 Brügg, Berne, est inscrite au registre professionnel selon les articles 43 et 44 ISA (Finma F01387517) . My prévoyance Sàrl, est un courtier en assurances non lié dont le siège social est situé en Suisse. My prévoyance Sàrl, coopère avec les compagnies d'assurance suivantes. La liste étant soumise à des modifications :

Allianz Suisse	La Mobilière
Swiss Life	PAX
Vaudoise Assurances	Zürich Assurances
Helvetia	Assura
GVB	Groupe Mutuel
CSS	Valiant
Baloise	Swica
AXA	ERV

Les données du Mandant ou des compagnies d'assurances, reçues par My prévoyance Sàrl pour exécuter la demande, sont soumises à la loi fédérale de protection des données. My prévoyance Sàrl maintient le secret absolu envers les tiers (en excluant les entreprises d'assurances contactées par My Prévoyance afin d'exécuter l'ordre du Mandant, ainsi que les tierces parties qui ont transféré le Mandant à My prévoyance Sàrl). Les données ne doivent être utilisées qu'aux fins prévues dans ce mandat. Les données des Mandants sont stockées électroniquement.

Le Mandant soussigné reste le preneur d'assurance avec tous ses droits et obligations. Ce mandat prend effet dès sa signature et reste en vigueur jusqu'à l'annulation de l'une des parties par notification écrite.

En cas de conseils erronés

My prévoyance Sàrl est responsable dans le cadre des dispositions légales. Les réclamations doivent être envoyées à la direction sous forme écrite.